
QUESTIONS ET RÉPONSES

Sujet: TROUSSE D'APPRENTISSAGE DU DÉVELOPPEMENT POSITIF DES JEUNES ET SENSIBILISATION DES PROGRAMMES

Date: 16 janv 15

QA #/QR N° : 15.001

Q1. Qu'est-ce que la trousse d'apprentissage du Développement positif des jeunes et Sensibilisation des programmes?

R1 Cette trousse d'apprentissage fournit de l'information au sujet de la sensibilisation du développement positif des jeunes, du développement des adolescents et de la sensibilisation aux programmes et vise à accroître le niveau de sensibilisation des adultes qui sont employés ou bénévoles dans le Programmes des Cadets ou celui des Rangers juniors canadiens.

Q2. Comment cette trousse d'apprentissage est-elle structurée?

R2. Il y a trois sujets principaux :

DÉVELOPPEMENT POSITIF DES JEUNES

- Les caractéristiques des programmes de développement positif des jeunes.
- Les 40 atouts développementaux des adolescents.
- Les attributs du développement des jeunes.

DÉVELOPPEMENT DES ADOLESCENTS

- Développement physique.
- Développement social.
- Développement émotif.
- Développement cognitif.

SENSIBILISATION AUX PROGRAMMES

- Attirer une plus grande gamme de jeunes.
- Attirer plus de soutien pour les corps, escadrons et les patrouilles.

Contact: AP: Capitaine Kimberley Caron, OAP DGRC (Programmes jeunesse), 613-992-6865
BPR: Capitaine Andrea Matheson, D Cad & RJC 6-3-4 (Développement du didacticiel du CIC) 613-996-2771



Q3. Quel est le mandat de cette trousse d'apprentissage?

R3. Le mandat est d'aider le personnel adulte et les bénévoles à mieux comprendre les aspects de livraison d'un programme de développement positif des jeunes, le développement des adolescents et sensibiliser la communauté afin d'élargir l'éventail de jeunes attirés par les programmes et en cherchant à atteindre d'avantage les jeunes dans les quartiers urbains, les régions rurales ainsi que les communautés isolées et éloignées.

Q4. Comment cette trousse d'apprentissage est-elle liée au Renouveau des Programmes des Cadets et des Rangers juniors canadiens?

R4. Le Renouveau des Programmes des Cadets et des Rangers juniors canadiens vise à accroître ces deux programmes. Un des objectifs du renouvellement est de développer la capacité des chefs adultes et des bénévoles pour appuyer les programmes. Cette trousse d'apprentissage est un investissement auprès des chefs de ces programmes et leur fournit des renseignements opportuns et pertinents au sujet du développement positif des jeunes, du développement des adolescents et de la sensibilisation des programmes. Elle permet aux chefs locaux de fournir un programme jeunesse communautaire de qualité.

Q5. Cette trousse d'apprentissage contribuera à quels états finaux désirés du Renouveau?

R5. Cette trousse d'apprentissage contribue à six états finaux:

- Soutenu adéquatement par un réseau de bénévoles, parents, répondants communautaires et les ligues.
- Respecte les cinq principes clés.
- Assure le développement des jeunes grâce à un programme sécuritaire, stimulant et évolutif.
- Compte 70 000 cadets et 153 patrouilles des RJC.
- Compte un effectif complet de membres actifs des FAC à temps partiel pour chaque corps, escadron et patrouille.
- Appuie les stratégies, priorités et politiques du GC et du MDN.

Q6. Qui doit compléter cette trousse d'apprentissage?

R6. Cette trousse d'apprentissage fut créé pour tout adulte qui travaille ou qui fait du bénévolat au sein du Programme des Cadets ou de celui des Rangers juniors canadiens, incluant les militaires (Force régulière, Première réserve, Rangers Canadiens, SAOIC, et CIC); membres des Ligues; et civils (Instructeurs civils et bénévoles du comité des adultes).

Q7. Comment cette trousse d'apprentissage sera-t-elle dispensée?

R7. Cette trousse d'apprentissage sera disponible sur le Réseau d'apprentissage de la défense (RAD) pour tous les militaires; la Ligue navale du Canada, la Ligue des Cadets de l'armée du Canada et la Ligue des Cadets de l'air du Canada l'offriront sur l'Internet; et en format DVD, lesquels seront distribués par les Ligues et les Groupes de patrouille des Rangers canadiens.

Q8. Quel laps de temps est octroyé pour compléter cette trousse d'apprentissage?

R8. Tous les adultes sont tenus de la compléter la trousse au plus tard le 31 mars 2016. La trousse sera disponible sur le RAD jusqu'à cette date. Les ligues offriront le contenu aussi longtemps que jugé nécessaire. Les DVD seront disponibles en tout temps

Q9. Quel est le temps requis pour compléter la trousse d'apprentissage?

R9. Environ 6 heures sont requises pour qu'un individu complète la trousse d'apprentissage. L'intention n'est pas qu'un individu soit obligé de la compléter en une session. L'expérience sera plus bénéfique si l'individu complète les modules à son propre rythme. Les sujets sont organisés en format modulaire, ce qui permet à l'utilisateur de naviguer librement parmi les sujets.

Q10. Cette trousse d'apprentissage est-elle une qualification?

R10. Il n'y a pas de qualification formelle associée à cette trousse d'apprentissage. Elle fut conçue à titre de développement personnel. La trousse d'apprentissage a comme but d'accroître les connaissances des adultes qui œuvrent au sein des Programmes des Cadets et Rangers juniors canadiens au sujet du développement positif des jeunes, du développement des adolescents et de la sensibilisation des programmes. Elle n'est pas conçue pour préparer un individu à devenir un conseiller-jeunesse professionnel.

Q11. Qui a développé cette trousse d'apprentissage?

R11. La trousse est une composante du Renouveau des Programmes des Cadets et des Rangers juniors canadiens et le travail fut assigné à un groupe de travail composé de membres du personnel des corps, escadrons, patrouilles, de bénévoles, de membres des Unités de soutien régionales des cadets, de Groupes de patrouille des Rangers Juniors Canadiens, de la Direction des Cadets et Rangers juniors canadiens, de la Ligue navale du Canada, de la Ligue des Cadets de l'armée du Canada et de la Ligue des Cadets de l'air du Canada. Les membres du groupe de travail ont consulté et ont reçu de l'aide de la part de plusieurs ministères et agences gouvernementales, des institutions du milieu scolaire, et des agences jeunesse canadiennes. Une liste plus complète est fournie dans la trousse d'apprentissage.